

Plateformes de travail sur mât(s) : montage, utilisation et démontage & Utilisation des EPI antichute- ECS3.11

Durée

2 jours (14 heures)

Salle : 7H00 – Pratique : 7H00

Public et Prérequis

Public : Toute personne appelée à monter, utiliser et démonter des plateformes de travail sur mât(s), pour exercer l'activité principale de l'entreprise

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Dans le cadre de l'activité principale de l'entreprise, savoir monter, utiliser et démonter les plateformes de travail sur mât(s) dans les règles de l'art, et dans ce but, connaître la réglementation, les méthodes de montage, les consignes d'utilisation

Méthode pédagogique

Des informations technologiques sur les différents types de plateformes sur mât(s) accompagnent les essais pratiques de montage et de démontage. Il est tenu compte des impératifs d'efficacité et des risques particuliers inhérents au montage et à l'utilisation de ces plates-formes

Contenu

- ▶ Le travail en hauteur et ses contraintes
- ▶ La réglementation en matière de sécurité et les mesures de protection individuelle et collective
- ▶ Enoncé et classement des risques dus aux plateformes sur mât(s)
- ▶ Technologie des plateformes sur mât(s) et domaine d'utilisation
- ▶ Le démarrage de chantier :
 - Réception, contrôle et stockage du matériel (notions d'élingage)
 - Balisage de la zone de travail
- ▶ Ordre et opérations de montage et démontage d'une plateforme sur mât(s) - notices de montage
- ▶ Pratique : exercice de montage et démontage
 - Implantation de la base
 - Assemblage des plateformes et des mât(s)
 - Réalisation des ancrages et des amarrages
- ▶ Essai de fonctionnement et réglage des sécurités
- ▶ Règles et consignes d'utilisation des plateformes sur mât(s)

Evaluation des acquis

L'efficacité des montages et démontages de plateformes constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par QCM

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests

Particularité

- ▶ matériel mis à disposition par l'entreprise
- ▶ 6 participants maximum